



**TENNIS DE TABLE CLUB FONTENAY**

# **7<sup>ème</sup> TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE FONTENAY-LE-COMTE**

## **RÈGLEMENT**

**Samedi 10 Septembre 2022**

**Catégorie du tournoi : National B**

**N° Homologation : .....**

### **Article 1: Date et lieu**

L'association du Tennis de Table de Fontenay le Comte organise le 10 septembre 2022 à la salle André FORENS de la Grande Prairie – Avenue du Général de Gaulle – 85200 FONTENAY-LE-COMTE) son septième tournoi National B de tennis de table ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

### **Article 2: Matériel et Infrastructure**

Le tournoi se déroulera sur **24 tables**.

Pour tous les tableaux, les balles seront fournies par le club organisateur : balles plastiques blanches (homologuées ITTF), vous disposerez également de marqueurs, tables arbitrages et chaises.

Le tournoi sera juge-arbitré par Mr DAVID Ludovic (JA3) assisté de Mme BEUDARD Isabelle (JA2) comme spidwomen.

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre, **toute dégradation sera à la charge de la personne concernée**, des poubelles seront accessibles dans la salle et à l'extérieur.

Durant le tournoi, vous aurez accès à la salle pour la compétition et des vestiaires masculins et féminins avec douches.

### **Article 3: Tableau, droits d'inscriptions, horaires, lots**

**- Samedi 10 septembre 2022 :**

Horaires	Tableaux	Catégories	Droit d'inscription	Nb inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste
8h30	A	500 à 1 199	8 €	48	60 €	30 €	15 €	Lots
10h00	B	500 à 899	8 €	48	40 €	20 €	10 €	Lots
10h30	C	500 à 1 499	8 €	48	80 €	40 €	20 €	10 €
12h00	D	500 à 1 799	8 €	48	100 €	50 €	25 €	10 €
13h30	E	Toute catégorie	10 €	48	400 €	200 €	100 €	40 €
14h30	F	Open Dames	8 €	48	150 €	75 €	35 €	Lots
15h30	G	Tableau jeune -18 ans < 999 pts	5 €	48	Lots	Lots	Lots	Lots

Pour les tableaux (A-B-C-D-F), l'engagement est de 8 € par tableau avec paiement sur place le jour du tournoi, si paiement anticipé, le montant de l'engagement passe à 7 € le tableau (par chèque).

Tous joueurs qui participent à 2 tableaux, l'engagement passe à 14 € avec paiement sur place le jour du tournoi, si paiement anticipé, le montant de l'engagement passe à 12 € les 2 tableaux (par chèque).

Pour le tableau E - Toute catégories – le montant de l'engagement reste à 10 € que le règlement soit anticipé ou sur place le jour du tournoi (par chèque).

Pour le tableau G – Jeunes -18 ans < 999 pts – le montant de l'engagement reste à 5 € que le règlement soit anticipé ou sur place le jour du tournoi (par chèque).

Un terminal TPE sera mis en place pour les paiements par CB.

### **Article 4: Inscription au tournoi**

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au vendredi 9 septembre 2022 à 19h00.

Le formulaire d'inscription est en ligne sur [www.ttcf.fr](http://www.ttcf.fr)

Un formulaire d'inscription papier est également joint au règlement.

Les joueurs devront être en possession de leur licence 2022/2023 phase 1 ou être en règle avec la FFTT sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi, si la licence est validée avec le certificat médical présent, aucun contrôle ne sera effectué par l'organisation. Les points pris en compte sont les points officiels de la phase 1 de la saison 2022/2023.

Les droits d'inscriptions sont à régler :

- par chèque si règlement anticipé à l'ordre du TTCF et à envoyer à **Mr BRUNEAU Frédéric – 10 rue Norbert Pourtaud – 85200 FONTENAY-LE-COMTE**, nous devons impérativement recevoir le règlement avant le **jeudi 8 septembre 2022** pour le valider sinon le règlement sera à effectuer sur place (avec le tarif « sur place »).

**Pour les chèques, noter au dos le nom du joueur et les tableaux**

- sur le lieu de la compétition en espèces, CB, ou chèque à l'ordre du TTCF.

Les joueurs qui participent au tournoi doivent s'acquitter de l'engagement à leurs arrivés.

Se faire pointer lors de votre arrivé.

Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure.

Chaque joueur peut participer à 2 tableaux.

Les joueurs ou joueuses de la catégorie « poussins » ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

#### **Article 5: Tirage au sort public**

Le tirage au sort aura lieu la veille du tableau, de façon automatisé par SPIDD, sous la direction de Mr DAVID Ludovic, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation désigné pour ce tournoi :

- Soit le vendredi 9 septembre 2022, salle André Forens – 85200 FONTENAY-LE-COMTE, à partir de 20h00.

#### **Article 6: Règles applicables**

La salle sera ouverte à partir de 7h30, le tournoi débutera à 8h30 et les finales seront échelonnées pour chacune des journées.

La fin du pointage des participants se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau.

En cas de retard, contactez le 06.74.51.23.87 ou 06.83.03.37.86

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer **le forfait du joueur 5 minutes après le 3ème appel de son nom.**

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur.

Les résultats seront saisis sous 2 semaines.

### **Article 7: Récompenses**

Le tournoi est doté de 1 895 € en numéraires + lots + coupes & médailles pour les finalistes.

Pour les mineurs, la dotation est obligatoirement remise sous forme de chèque au nom des parents ou du tuteur légal.

Le club se réserve le droit de réduire la dotation des lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- si le tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront de 75 % de la dotation de départ.
- si le tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ.
- si le tableau est rempli à moins de 25 %, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

### **Article 8: Rencontres**

Les poules seront composées de 3 joueurs(euses) au premier tour, 2 qualifiés par poule puis un tableau à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

### **Article 9: Forfait**

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## **Article 10: Responsabilité du FONTENAY TTC**

Le club de Tennis de Table de Fontenay-le-Comte décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vol, pertes d'objets personnels dont pourraient être victime les participants et les accompagnateurs.

## **Article 11: Divers**

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants.

## **Article 12: Conditions sanitaires**

Lors du tournoi, il est indispensable de respecter les conditions et restrictions sanitaires mises en place par le gouvernement ou la mairie à la date de celui-ci et en vigueur (pass sanitaire / vaccinal / port du masque / ...) sous peine de ne pas pouvoir rentrer et participer à la compétition.

## **Article 13: Approbation du règlement**

Le comité d'organisation, en accord avec le JA pourra éventuellement apporter au présent règlement toutes modifications jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi, les décisions du JA en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel.

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

## **Article 14: Contact pour tout renseignement**

- 1- Ludovic DAVID ; 06.83.03.37.86 ; [tcf85200@gmail.com](mailto:tcf85200@gmail.com)
- 2- Frédéric BRUNEAU ; 06.74.51.23.87; [tcf85200@gmail.com](mailto:tcf85200@gmail.com)

ADRESSE D'HÉBERGEMENT SUR FONTENAY LE COMTE



**Aire camping- car (à 1 minute du complexe)**

Avenue du Général de Gaulle (en face du concessionnaire MERCEDES et du collège Viète )



**P'tit Déj Hôtel Fontenay [contact-hôtel.com](http://contact-hotel.com) (à 8 minutes du complexe)** Allée de l'Innovation - Vendéopôle Sud, 85200 Fontenay-le-Comte

Tél : 02 28 13 00 31



**Logis Hôtel le Fontarabie (à 3 minutes du complexe)**

57 Rue de la République, 85200 Fontenay-le-Comte

Tél : 02 51 69 17 24



**LOGIS LE RABELAIS (à 5 minutes du complexe)**

19 r L'Ouillette, 85200 Fontenay-le-Comte

Tél : 02 51 69 86 20



**Hôtel le Lac (à 10 minutes du complexe)**

Le Lac, 85200 Sérigné

Tél : 02 51 00 21 21



**Hôtel Restaurant Citotel les Eleis (à 8 minutes du complexe)**

58 Avenue de la ville, 85200 Saint-Martin-de-Fraigneau

Tél : 02 51 53 03 30



